

DÉFI DU CANAL DE LACHINE

25 MAI 2025



TROUSSE DE LA TÊTE DE RIVIÈRE

Présentée par

AVIRON LACHINE

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

TABLE DES MATIÈRES

VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT	5
VISION	5
MISSION	5
OBJECTIFS	5
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	6
SITE INTERNET DE LA RÉGATE	6
SITE DE LA RÉGATE	6
COMMENT SE RENDRE AU SITE DE LA RÉGATE	6
STATIONNEMENT DES VOITURES	6
STATIONNEMENT DES REMORQUES	7
AIRES POUR LE PUBLIC	7
NOURRITURE ET EAU	7
VESTIAIRES ET TOILETTES	7
PARCOURS DE COURSE	7
DÉROULEMENT DE LA COURSE	7
Commission de contrôle	7
Aire de mise en attente	8
Aire de départ	8
Aire d'arrivée	9
SÉCURITÉ	9
Obstacles à éviter sur le parcours	9
Les quais de refuge	10
POINTS TECHNIQUES	10
SANCTION ET RÈGLEMENTS	11
LISTE DES ÉPREUVES	11
POIDS POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉ ET POUR BARREURS	12

Poids réglementés :	12
Barreurs :	12
HORAIRE DE LA PESÉE POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉS ET POUR BARREURS.....	12
Poids réglementés :	12
Barreurs	12
RÉSULTATS	12
MÉDAILLES	12
INSCRIPTION DES ATHLÈTES	13
ÉTAT DE SANTÉ REQUIS	13
MODALITÉS D'INSCRIPTION	13
DATE LIMITE	13
FORFAITS	13
PREUVES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES.....	13
FRAIS D'INSCRIPTION	14
INSCRIPTIONS EFFECTUÉES AVANT LA DATE BUTOIR DU 25 MAI MINUIT	14
INSCRIPTIONS EFFECTUÉES APRÈS LA DATE BUTOIR DU 25 MAI MINUIT	15
HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA RÉGATE.....	16
COMPORTEMENT ET ESPRIT SPORTIF	18
CODE RCA TÊTE DE RIVIÈRE	18
INTÉGRITÉ DU SPORT	18
SPORT SÉCURITAIRE	18
ENGAGEMENT ET ACCORD DU PARTICIPANT ET DE LA PARTICIPANTE	19
PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES MINEURS	19
COLLECTE DE DONNÉES ET UTILISATION DES RÉSULTATS, PHOTOS OU IMAGES	19
MÉDIAS SOCIAUX	19
COMITÉ ORGANISATEUR	20
ANNEXE 1 - PHOTOS DU SITE	21
PHOTO 1 - VUE AÉRIENNE DU SITE DE LA RÉGATE	21
PHOTO 2 - VUE AÉRIENNE DU PARCOURS DE COURSE	22
PHOTO 3 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE L'ARRIVÉE.....	23

PHOTO 4 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE DÉPART	24
GROUPE PHOTO 5 - SITE DE LA RÉGATE VUE DE LA RUE	25
Photo 5a - Vue du site de la régata - Direction parcours de course	25
Photo 5b - Vue du site de la régata - Dos au parcours de course	26
GROUPE PHOTO 6 - OBSTACLES ET REFUGES	27
Photo 6a - Obstacles et refuges - Vue aérienne	27
Photo 6b - Obstacle (O1) du pilier du pont ferroviaire - Vue de l'eau	28
Photo 6c - Obstacle (O2) du viaduc route 138 - Vue de l'eau	28
Photo 6d - Obstacle et refuge (O3, R1) du pont Gauron-Lafleur - Vue de l'eau.....	29
Photo 6e - Obstacle (O4) Passerelle des trinitaires - Vue de l'eau	29
Photo 6f - Obstacle (O5) du viaduc Angrignon - Vue de l'eau	30
Photo 6g - Obstacle et refuge (O6, R2) Passerelle Grue Lasalle-Coke - Vue de l'eau	30
ANNEXE 2 - PLAN D'ACTION D'URGENCE.....	31
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES	31
ASSISTANCE MÉDICALE SUR LE SITE DE LA RÉGATE	31
COLLISION / CHAVIREMENT	31
URGENCES RÉSULTANT D'UN INCENDIE OU D'AUTRES CATASTROPHES	32
ÉVACUATION DU SITE DE LA RÉGATE	32
LISTE DES CONTACTS D'URGENCE	32

VISION, MISSION ET OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

VISION

Le Défi du canal de Lachine, une histoire à raconter.

Aviron Lachine, le premier club d'aviron au Canada naît en 1863 lors de la construction du canal de Lachine.

Cette tête de rivière s'effectue dans le premier cinq kilomètres d'un canal qui fut le berceau de l'essor industriel du Canada.

Jadis, le canal fut un défi à construire, nous en avons fait maintenant un défi à ramer. Les rameurs de tout âge, de tout acabit et de toute nation sont invités à écrire avec cette tête-de-rivière leur propre histoire.

MISSION

1. Offrir une tête de rivière sanctionnée en début de saison et permettre aux athlètes de faire la transition entre l'aviron d'intérieur d'hiver et l'aviron sur l'eau.
2. Promouvoir et développer le sport de l'aviron

OBJECTIFS

1. Offrir une tête de rivière sécuritaire et équitable
2. Permettre aux athlètes de vivre une expérience de rame où plaisir et défi vont de pair.
3. Faire connaître l'aviron comme un sport pour tous, par lequel l'athlète s'épanouit dans une nature harmonieuse.
4. Faire de cette régates un rendez-vous annuel qu'on ne veut pas rater.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ce document fournit toutes les informations relatives à la régates Défi du canal de Lachine (DCL). En s'y inscrivant, les concurrents reconnaissent l'avoir lu et en avoir accepté le contenu.

SITE INTERNET DE LA RÉGATE

https://www.regattacentral.com/regatta/?job_id=9670

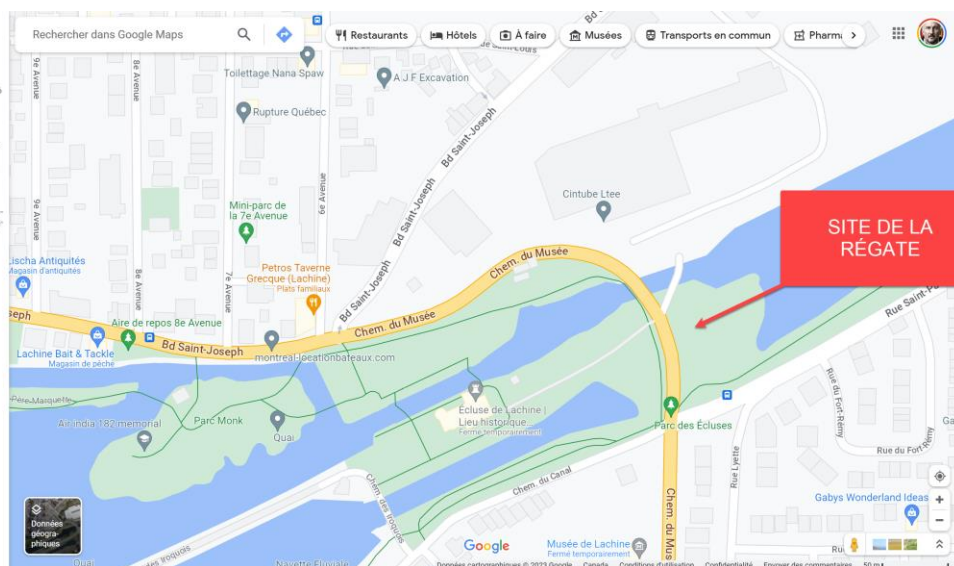
SITE DE LA RÉGATE

Le site principal de la régates est situé à proximité de l'écluse n°5 près de la 6e Avenue (Chemin du Musée) à Lachine (voir Photo 1)

COMMENT SE RENDRE AU SITE DE LA RÉGATE

Coordonnées du site : 45°25'53.7"N 73°39'57.9"W

Du nord du canal - prendre le chemin du Musée direction EST. Le site se trouve juste avant de passer au sud du canal. Du sud du canal - prendre la rue Saint-Patrick et tourner à droite sur le chemin du Musée. Le site se trouve juste après.



STATIONNEMENT DES VOITURES

Voir Photo 1 et Photo 5b

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

STATIONNEMENT DES REMORQUES

Voir Photo 1 et Photo 5a

AIRES POUR LE PUBLIC

Des gradins et des tables de pique-nique seront installés pour votre confort.

NOURRITURE ET EAU

Les athlètes, les membres du public et les bénévoles devront apporter leur propre nourriture ainsi que leurs bouteilles d'eau. Il y a de nombreux restaurants à moins de 2 kilomètres du site de la course.

VESTIAIRES ET TOILETTES

Des toilettes chimiques seront disponibles sur place.

Aucun vestiaire n'est prévu.

PARCOURS DE COURSE

Les participants ont un parcours de course idyllique, avec une voie presque parfaitement droite de 5 kilomètres. Ils seront protégés des vents grâce aux murs du canal qui ont généralement une hauteur de cinq pieds au-dessus de l'eau. Le défi, cependant, vient des nombreux obstacles artificiels tels que les bouées et les ponts qui parsèment la ligne de course. Les rameurs devront être très vigilants quant à leur environnement et aux obstacles sur leur chemin.

Pour une visualisation de tout le parcours tel que vous le verriez sur l'eau voir la vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=dHMeWkm4m_0

Pour la vue aérienne du parcours de course, voir Photo 2.

DÉROULEMENT DE LA COURSE

Il est de la responsabilité des athlètes de se présenter à la commission de contrôle et de quitter le quai de mise dans les délais prescrits ci-après à temps pour prendre le départ de leur course.

Commission de contrôle

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

Voir Photo 1 pour l'emplacement.

Les rameurs devront se présenter à la commission de contrôle 60 minutes avant l'heure du départ de leur course. À noter que : les vagues 2 et les courses suivantes devront se rassembler dans la zone d'attente sur l'eau, pour être escortées jusqu'à la ligne de départ une fois la course précédente terminée.

Pour minimiser le stress des vérifications et la fluidité de la procédure, veuillez vous assurer d'y arriver avec les souliers bien attachés au bateau et la boule de proue blanche solidement fixée.

Aussi, veuillez vous assurer d'avoir votre preuve d'identification sur vous (pour détail, voir sous Preuve d'identification dans la section Inscription des athlètes).

La commission de contrôle se réserve le droit de laisser passer ou non les équipages retardataires

Passé ce point de contrôle, vous êtes invités à vous diriger vers le quai de mise à l'eau. Vu son exigüité nous vous demandons de rapidement embarquer dans votre bateau et de faire immédiatement libérer le quai de vos souliers par un membre de votre club.

Aire de mise en attente

Vous serez invité à vous diriger vers l'aire de mise en attente (voir Photo 3). Vous y resterez jusqu'à ce que le dernier bateau de la course précédente aura passé la ligne d'arrivée.

Sur demande du responsable de sécurité sur l'eau, les bateaux seront invités à monter le parcours de course, par ordre de numéro de proue.

Aire de départ

Voir Photo 4 pour une vue aérienne de l'aire de départ

Vous saurez que vous êtes proches de l'aire de départ lorsque vous aurez passé une immense grue à charbon désaffectée (Coke Crane). Celle-ci se trouve à environ 400 m de la ligne de départ.

Passé la ligne de départ (identifiée par une bouée rouge) nous vous demandons de vous diriger vers l'aire d'échauffement. Vous êtes requis de demeurer à une distance maximum de 125 m de la ligne de départ.

Lorsque le départ sera autorisé par le starter, les athlètes seront invités par le responsable de sécurité sur l'eau à se diriger vers la ligne de départ, par ordre de numéro de proue.

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

Étant donné que c'est un départ lancé, nous recommandons que vous accélériez votre élan de façon à avoir votre pleine vitesse en passant la ligne de départ.

Veuillez vous assurer de passer la bouée rouge de la ligne de départ avec suffisamment de distance pour ne pas l'accrocher avec vos rames. Cela vous ralentira.

Lorsque vous serez proche de la ligne de départ, le starter mentionnera votre numéro de proue, suivi de 'Attention' suivi de 'Go'. À ce signal vous saurez que vous avez franchi la ligne de départ.

Aire d'arrivée

Voir Photo 3 pour une vue aérienne de l'aire d'arrivée.

Un signal sonore sera émis lorsque vous aurez franchi la ligne d'arrivée. Nous vous demandons ensuite de vous diriger immédiatement vers le quai de mise à l'eau.

Important: suivez les instructions du responsable de quai. Un accès prioritaire aux quais sera accordé aux bateaux partagés.

SÉCURITÉ

Les informations concernant la sécurité à respecter à cette régata se trouvent à l'Annexe 2.

Voici sur quoi vous devez apporter une attention particulière : (voir Groupe photo 6)

Obstacles à éviter sur le parcours

RÉFÉRENCE DES OBSTACLES SUR PHOTO 6A	OBSTACLE	DISTANCE DU QUAI DE MISE A L'EAU	DISTANCE DE LA LIGNE DE DÉPART
O1	Pilier du pont ferroviaire	750 m	4 350 m
O2	Passage rétréci du viaduc route 138	1 350 m	3 750 m
O3	Piliers du pont	1 750 m	3 350 m

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

	Gauron-Lafleur		
O4	Piliers de la passerelle des Trinitaires	3 500 m	1 600 m
O5	Piliers du viaduc Angrignon	3 800 m	1 300 m
O6	Piliers de la passerelle de la grue Lasalle - Coke	4 600 m	500 m

Les quais de refuge

RÉFÉRENCE DES REFUGES SUR PHOTO 6A	REFUGE	DISTANCE DU QUAI DE MISE A L'EAU	DISTANCE DE LA LIGNE DE DÉPART
R1	Refuge Pont Gauron-Lafleur	1 750 m	3 350 m
R2	Refuge de la passerelle de la grue Lasalle - Coke	4 600 m	500 m
R3	Refuge de la ligne de départ	5 100 m	0 m

POINTS TECHNIQUES

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

SANCTION ET RÈGLEMENTS

La compétition est sanctionnée par Aviron Québec au nom de Rowing Canada Aviron (RCA). Les règlements en vigueur dans le Code de course 2022 de RCA seront appliqués. Toute dérogation par rapport au dit Code sera clairement indiquée en caractère gras, suivie de 'RP' (pour Règle propre à cette régate).

LISTE DES ÉPREUVES

Cette régate est ouverte à tout athlète provenant du Québec, des autres provinces canadiennes et de l'extérieur du Canada.

Les participants et les participantes peuvent concourir dans plus d'une course s'ils y sont admissibles.

Les catégories d'âge sont :

CATÉGORIES D'ÂGE	ADMISSIBILITÉ D'ÂGE (AU 31 DÉCEMBRE 2023)
U17 F, H	≤ 16 ans
U19 F, H	≤ 18 ans
U23 F, H	≤ 22 ans
U23 F, H Poids réglementé	≤ 22 ans
Senior F, H	Pour tout âge
Senior F, H Poids réglementé	Pour tout âge
Maître F, H	≥ 21 ans
Maître F, H Poids réglementé	≥ 21 ans

Il pourra y avoir des épreuves mixtes. Pas plus de la moitié des rameurs dans chaque équipage ne pourra s'identifier comme un homme, excluant le barreur.

Les catégories d'embarcation sont 1X, 2X, 2-, 4+, 4X, 4X+, 8+

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

Une épreuve devra avoir deux inscriptions pour avoir lieu. Advenant le cas d'une seule inscription dans une épreuve avec limite d'âge, l'athlète pourra concourir contre des athlètes de limite d'âge plus âgée que la sienne.

POIDS POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉ ET POUR BARREURS Note : **
Pas de pesage pour les barreurs pour le régata de 25 mai ** No weigh in

Poids réglementés :

Femmes : ≤ 59,0 kg

Hommes : ≤ 72,5 kg

Barreurs :

Les catégories d'âge s'appliquent aussi aux barreurs, à l'exception des épreuves de maîtres.

Équipage U17 et U19 : ≥ 45 kg

Autres équipages : ≥ 55 kg

HORAIRE DE LA PESÉE POUR RAMEURS À POIDS RÉGLEMENTÉS ET POUR BARREURS ** Pas de pesage pour les barreurs pour le régata de 25 mai ** No weigh in

Poids réglementés : La pesée sera ouverte entre deux heures et une heure avant l'heure de la première course à poids réglementé (se référer à l'horaire final qui sera publié le 22 mai au plus tard à 17h sur le site de la régata : <https://www.regattacentral.com>)

Barreurs : Il n'y aura pas d'obligation de pesée pour les barreurs lors de cette édition de la régata.

RÉSULTATS

Les résultats seront publiés peu de temps après les épreuves, sur le site de Regatta Master :

MÉDAILLES

Toutes les courses sont des finales. Le temps le plus rapide déterminera le gagnant.

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées aux gagnants des épreuves où il y a au moins 4 participants / participantes.

Des médailles d'or, d'argent seront attribuées aux gagnants des épreuves où il y a 3 participants / participantes.

Une médaille d'or sera attribuée au gagnant des épreuves où il y a 2 participants / participantes.

Les remises des médailles se feront à la fin de la compétition.

INSCRIPTION DES ATHLÈTES

ÉTAT DE SANTÉ REQUIS

Tous les participants et participantes à la régata comprennent qu'ils vont concourir dans une activité très intense. Ils reconnaissent être en bonne santé et avoir été autorisés par un médecin pour participer à cette activité physique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent se faire sur le site de la régata sur Regatta Central:

https://www.regattacentral.com/regatta/deadlines/?job_id=8486&org_id=0

Les athlètes ne peuvent concourir dans deux départs de suite.

DATE LIMITE

La date limite pour s'inscrire à la régata est **le 21 mai 2025 à minuit**.

FORFAITS

La règle 7.5 du Code de course de RCA sera appliquée.

Tous les forfaits annoncés après la première date butoir d'inscription du 25 mai seront **facturés de 10\$ chacun**.

Des forfaits pourront être déclarés le jour même de la régata lors de la réunion des entraîneurs le matin de la compétition. Tous les forfaits devront être payés au comité organisateur, immédiatement après cette réunion, en argent comptant.

Il n'y aura aucuns frais de forfaits pour des raisons médicales. Une note du médecin sera exigée.

PREUVES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

En se présentant à la commission de contrôle avant sa mise à l'eau, chaque athlète doit démontrer une preuve d'âge et d'identité en présentant une pièce d'identité avec photo et date de naissance spécifiée. Celle-ci pourra être émise par un gouvernement **ou par l'école où étudie l'athlète (RP)**.

Le document pourra être sous format physique **ou format électronique par l'entremise d'un téléphone portable (RP)**.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription doivent être prépayés sur le site de Regatta Central. Aucun paiement sur place ne sera accepté.

INSCRIPTIONS EFFECTUÉES AVANT LA DATE BUTOIR DU 21 MAI MINUIT

EMBARCATION	FRAIS PAR EMBARCATION
1X (U17 OU U19)	37\$

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

1X (U23, SENIOR ET MAÎTRE)	42\$
2X, 2- (U17 OU U19)	42\$
2X, 2-	58\$
4X, 4X+, 4+ (U17 OU U19)	52\$
4X, 4X+, 4+	84\$
8+	105\$

(*) Les frais des fédérations nationale et provinciale, RCA (3,85\$ par siège) et AQA (1,90\$ par siège), **seront rajoutés** aux frais lors de l'inscription

INSCRIPTIONS EFFECTUÉES APRÈS LA DATE BUTOIR DU 21 MAI MINUIT

EMBARCATION	FRAIS PAR EMBARCATION
1X (U17 OU U19)	TBD \$
1X (U23, SENIOR ET MAÎTRE)	TBD \$
2X, 2- (U17 OU U19)	TBD \$

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

2X, 2-	TBD \$
4X, 4X+, 4+ (U17 OU U19)	TBD \$
4X, 4X+, 4+	TBD \$
8+	TBD \$

(*) Les frais des fédérations nationale et provinciale, RCA (4,30\$ par siège) et AQA (2.50\$ par siège), **seront rajoutés** aux frais lors de l'inscription

HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA RÉGATE

HEURE	ACTIVITÉ
7h15	Ouverture du site

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

7h15	Réunion des arbitres
7h30	Réunion des entraîneurs (ouverture de la commission de contrôle)
7h45	Les rameurs de la première vague doivent se présenter à la commission de contrôle
9h15	Les rameurs de la deuxième vague doivent se présenter à la commission de contrôle
10h45	Les rameurs de la troisième vague doivent se présenter à la commission de contrôle
12h15	Les rameurs de la quatrième vague doivent se présenter à la commission de contrôle
14h30	Remise des médailles et clôture de la régata

L'horaire final sera publié le 24 mai à 13h au plus tard sur le site de la régata:

https://www.regattacentral.com/regatta/events/index.jsp?mode=view&job_id=8486

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

COMPORTEMENT ET ESPRIT SPORTIF

Les bénévoles du comité organisateur prennent au sérieux les politiques et les règles qui garantissent que le Défi du canal de Lachine se déroulera avec intégrité, équité pour tous et toutes et sans préjudice, ni blessures. Le comité organisateur respectera toutes les règles, lois et politiques applicables des organes directeurs du sport de l'aviron ainsi que les exigences législatives des gouvernements du Québec et du Canada.

Toutes les informations fournies au comité organisateur du Défi du canal de Lachine par les participants et les participantes à cette régate, que ce soit dans les inscriptions, les vidéos, les résultats ou toute autre information fournie, doivent être entièrement vraies.

CODE RCA TÊTE DE RIVIÈRE

Les athlètes participants au Défi du canal de Lachine acceptent de respecter les règles de RCA qui concerne les têtes de rivière. En s'inscrivant, les participants et les participantes reconnaissent avoir lu et accepté les règles de la régate.

INTÉGRITÉ DU SPORT

Le comité organisateur s'oppose sans équivoque à la pratique de la tricherie, de la manipulation des compétitions et du dopage dans le sport. Toute tentative d'obtenir un avantage indu de la part d'un individu ou d'une organisation est interdite et peut entraîner une disqualification et d'éventuelles interdictions de futures compétitions.

SPORT SÉCURITAIRE

Le comité organisateur croit que tout le monde dans l'aviron a le droit de profiter du sport à tous les niveaux de participation, et adhère à la politique de sport sécuritaire de RCA. Les athlètes, entraîneurs, arbitres et bénévoles ont le droit de participer à un environnement d'entraînement et de compétition sûr et inclusif, exempt de violences, de harcèlement ou de discrimination.

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

ENGAGEMENT ET ACCORD DU PARTICIPANT ET DE LA PARTICIPANTE

Chaque participant et participante concourt entièrement à ses risques et périls, et confirme qu'il est en bonne santé et qu'il n'a aucun problème médical ou de santé qui pourrait mettre en danger ou limiter ses capacités tout en participant à l'événement.

PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES MINEURS

Les concurrents mineurs doivent avoir un parent ou un tuteur légal ou un entraîneur présent pendant une course.

COLLECTE DE DONNÉES ET UTILISATION DES RÉSULTATS, PHOTOS OU IMAGES

Toute information personnelle est collectée pour les besoins des systèmes d'inscription, et ne sera utilisée par le comité organisateur que pour l'organisation de l'événement et à des fins de communication. Le comité organisateur et ses partenaires tiers sous contrat prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des informations personnelles. Les résultats, les photos et les images qui sont capturées ou créées lors de la régates, en participation sur place ou à distance, peuvent être stockées, reproduites, partagées ou transmises par les organisateurs du championnat à des fins appropriées pour la promotion et le développement du sport de l'aviron en salle, sans identification ou compensation.

MÉDIAS SOCIAUX

Les participants et les participantes ne violeront pas la vie privée de tiers, n'enfreindront pas les droits de propriété intellectuelle ou ne divulgueront aucune information privée relative à une autre personne. Si un concurrent ou une concurrente publie des commentaires, des opinions et tout autre matériel, de quelque manière que ce soit, y compris sur les médias sociaux et numériques, sur ou en relation avec la régates, ils reconnaissent qu'ils peuvent en être tenus personnellement responsables, et sont les seuls responsables des conséquences de cette action.

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

COMITÉ ORGANISATEUR

Président de la régate : Richard Cabana president@avironlachine.ca 514-833-0359

Organisateur du Défi du canal de Lachine

Président, Aviron Lachine

Juge-arbitre d'aviron de niveau 3 (national)

Membre du conseil d'administration d'Aviron Lachine depuis 2015

Juge-arbitre en chef : Julie Thibault

Juge-arbitre d'aviron de niveau 3 (national)

Représentante d'Aviron Québec : Nadine Boutin

Directrice générale

Représentant d'Aviron Québec : Philippe Colas

Directeur sécurité, régates et sanction

Juge-arbitre d'aviron de niveau 5 (international)

Conseiller sécurité : Reginald Soubry

Ingénieur civil, ret.

Conseiller médical : Dominic Vautier, président Action soins d'urgence régionale (ASUR)

Responsable des bénévoles : Marie Lefebvre

Registraire et secrétariat : Rémi Couture

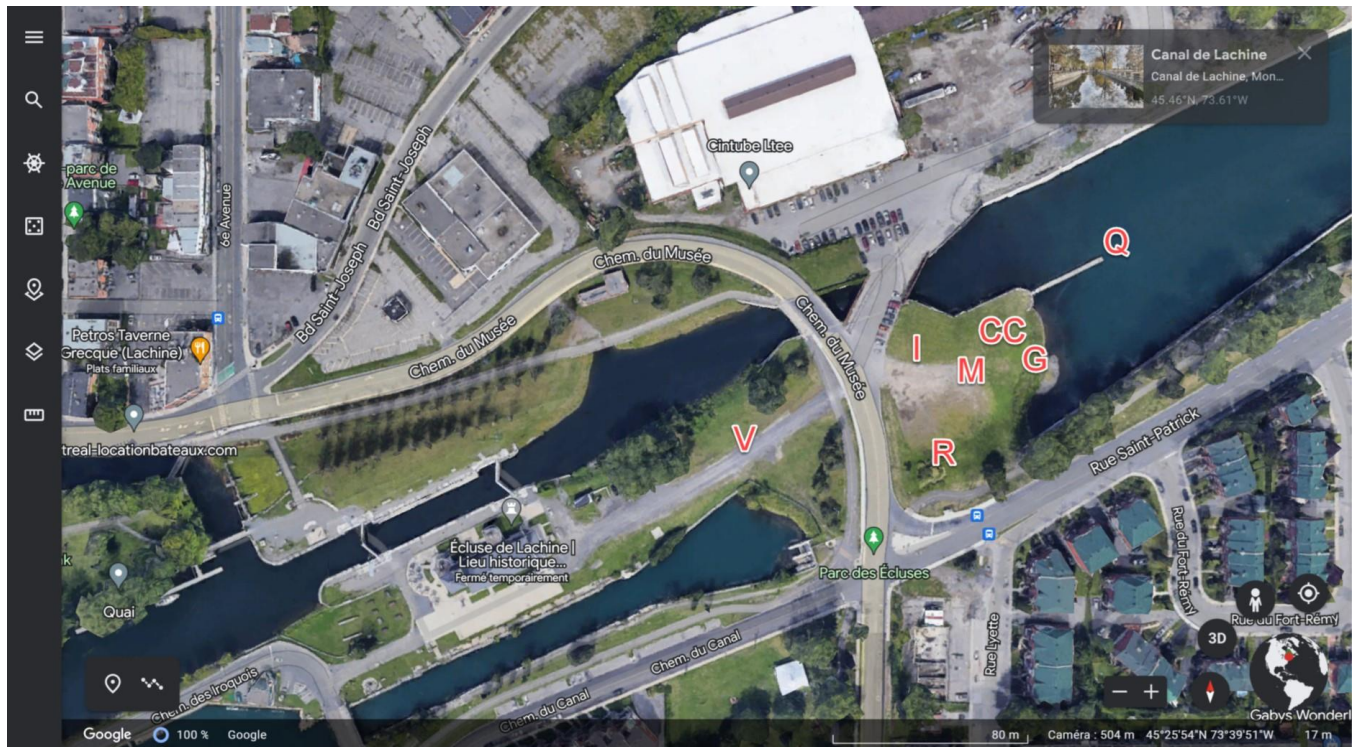
Commandites : Merci beaucoup à l'arrondissement Lachine, Parti Liberal du Québec

Pour s'inscrire à titre de bénévole, il suffit de signifier son intérêt en écrivant à info@avironlachine.ca ou à richard.cabana@gmail.com

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

ANNEXE 1 - PHOTOS DU SITE

PHOTO 1 - VUE AÉRIENNE DU SITE DE LA RÉGATE



CC - COMMISSION DE CONTRÔLE

G - GRADINS

I - INFORMATION / INSCRIPTION

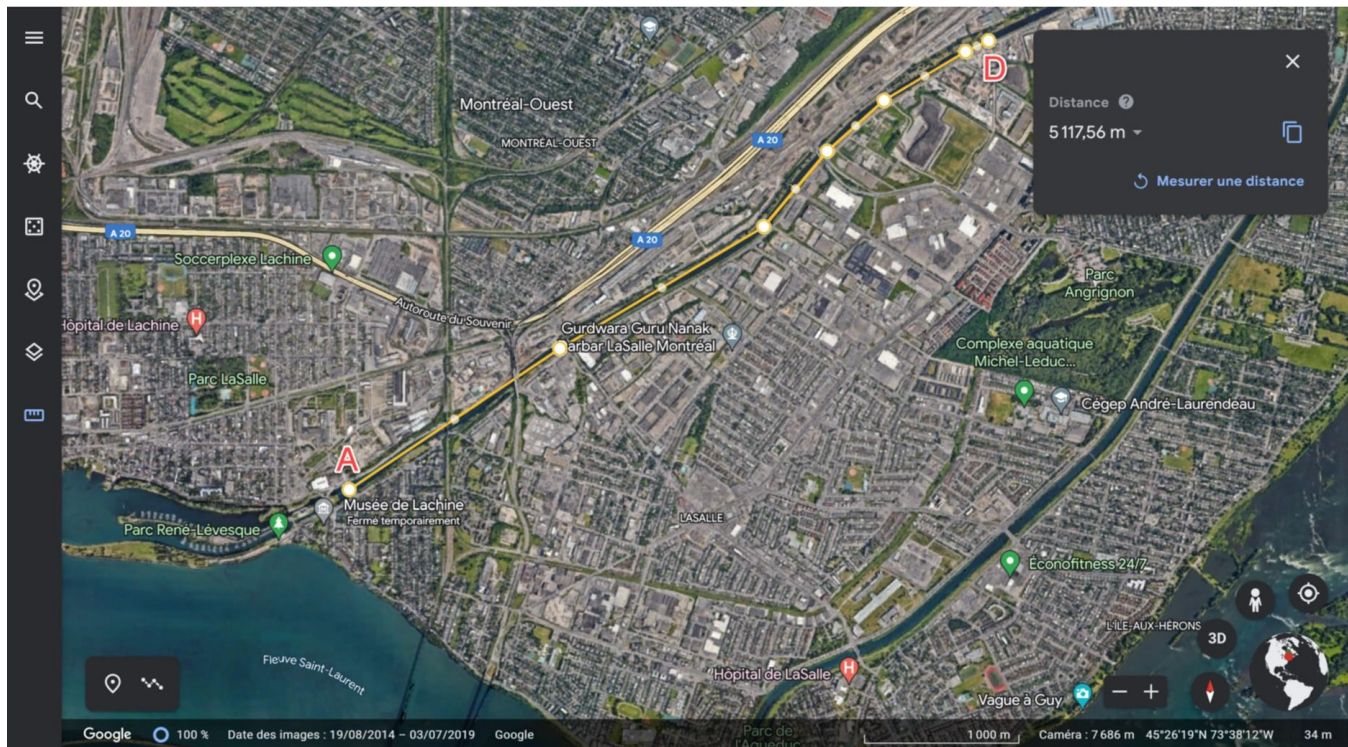
M - MÉDICAL

R - REMORQUES

V - VOITURE

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

PHOTO 2 - VUE AÉRIENNE DU PARCOURS DE COURSE



A - ARRIVÉE

D - DÉPART

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

PHOTO 3 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE L'ARRIVÉE



A - LIGNE D'ARRIVÉE

MA - AIRE DE MISE EN ATTENTE

Q - QUAI DE MISE À L'EAU

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

PHOTO 4 - VUE AÉRIENNE DE L'AIRE DE DÉPART



E - ESPACE POUR L'ÉCHAUFFEMENT

L - LIMITE DE L'ESPACE DE L'ÉCHAUFFEMENT

LD - LIGNE DE DÉPART

R - REFUGE DE L'AIRE DE DÉPART

S - STARTER

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

GROUPE PHOTO 5 - SITE DE LA RÉGATE VUE DE LA RUE

Photo 5a - Vue du site de la régates - Direction parcours de course



CC - COMMISSION DE CONTRÔLE

G - GRADINS DU PUBLIC

I - INFORMATION ET INSCRIPTION

M - MÉDICAL

R - STATIONNEMENT DES REMORQUES

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Photo 5b - Vue du site de la régate - Dos au parcours de course



B - BÂTIMENT DES ÉCLUSES DE LACHINE

V - STATIONNEMENT DES VOITURES

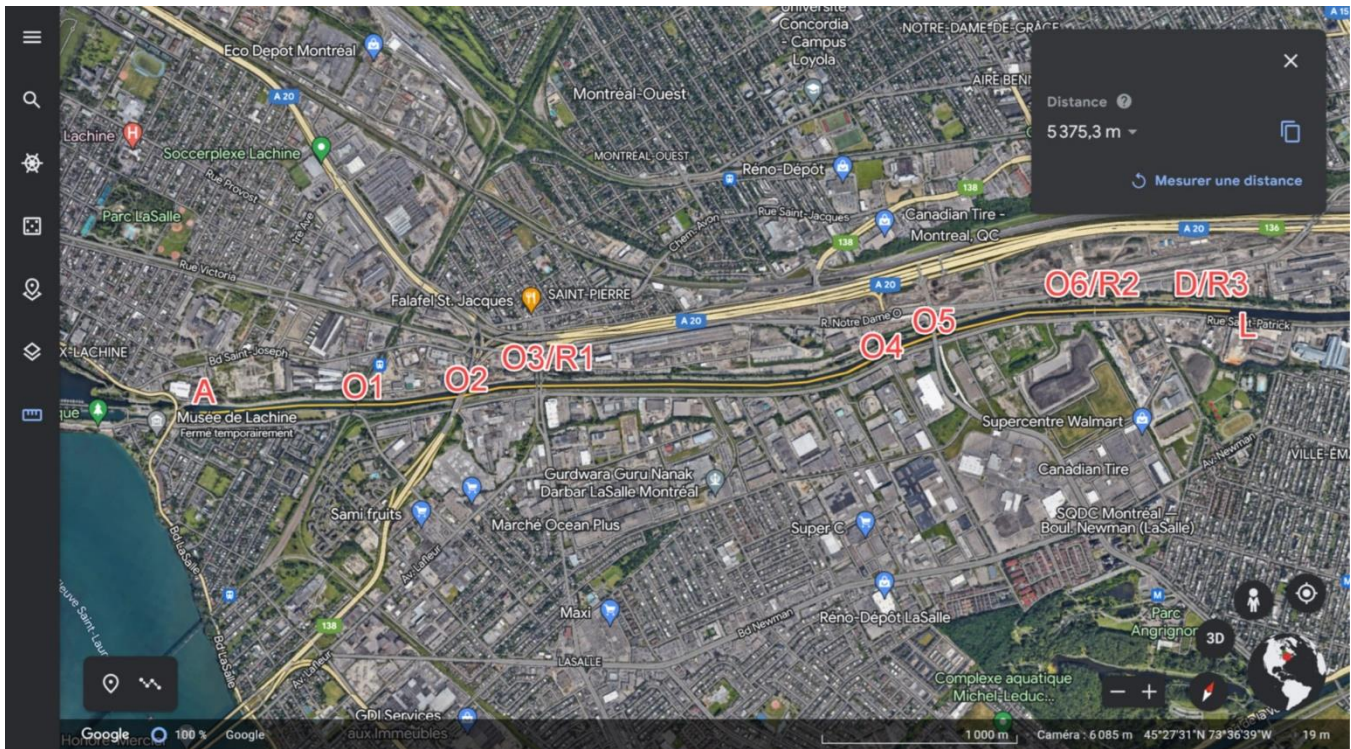
[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

GROUPES PHOTO 6 - OBSTACLES ET REFUGES

Photo 6a - Obstacles et refuges - Vue aérienne



A - ARRIVÉE

D / R3 - LIGNE DE DÉPART ET REFUGE DE LA LIGNE DE DÉPART

L - LIMITE DE LA ZONE D'ÉCHAUFFEMENT DE L'AIRE DE DÉPART

O1 - OBSTACLE DU PILIER DU PONT FERROVIAIRE

O2 - OBSTACLE DU VIADUC ROUTE 138

O3 ET R1 - OBSTACLE ET REFUGE DU PONT GAURON-LAFLEUR

O4 - OBSTACLE PASSERELLE DES TRINITAIRES

O5 - OBSTACLE DU VIADUC ANGRIGNON

O6 ET R2 - OBSTACLE ET REFUGE PASSERELLE GRUE LASALLE - COKE

[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Photo 6b - Obstacle (O1) du pilier du pont ferroviaire - Vue de l'eau - Direction départ

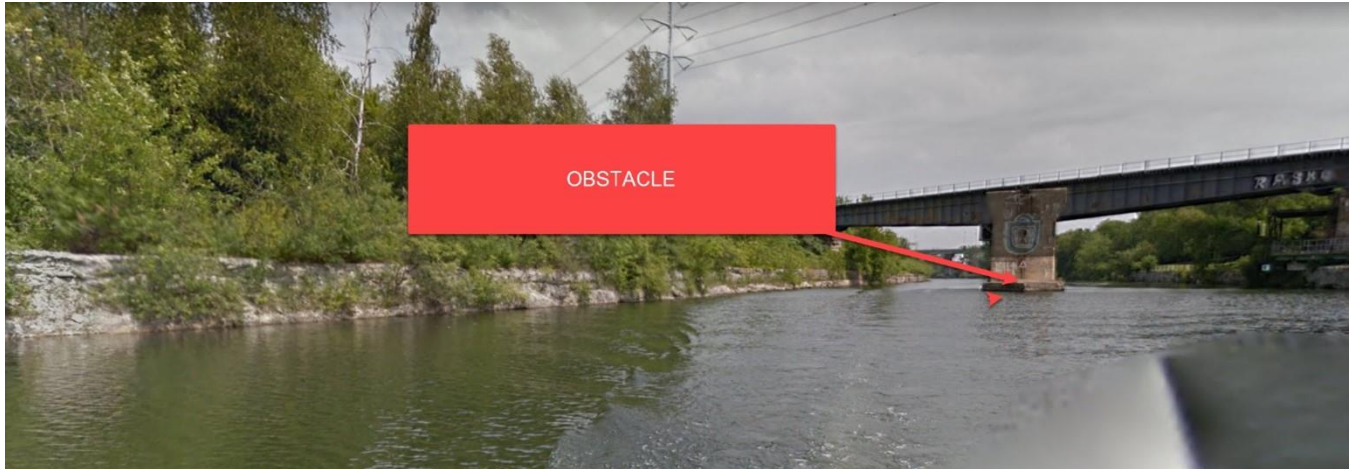


Photo 6c - Obstacle (O2) du viaduc route 138 - Vue de l'eau - Direction départ



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Photo 6d - Obstacle et refuge (O3, R1) du pont Gauron-Lafleur - Vue de l'eau - Direction arrivée



Photo 6e - Obstacle (O4) Passerelle des trinitaires - Vue de l'eau - Direction départ



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Photo 6f - Obstacle (O5) du viaduc Angrignon - Vue de l'eau - Direction arrivée



Photo 6g - Obstacle et refuge (O6, R2) Passerelle Grue Lasalle-Coke - Vue de l'eau - Direction arrivée



[Tapez ici]

[Tapez ici]

[Tapez ici]

ANNEXE 2 - PLAN D'ACTION D'URGENCE

Le plan d'action d'urgence suivant doit être utilisé comme guide en cas d'urgence pouvant survenir lors d'une régates sur le canal Lachine.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES

En cas d'alerte de météo défavorable, il sera demandé aux rameurs d'apporter immédiatement leur bateau au quai le plus proche ou, dans le cas où aucun ne soit disponible, il leur sera demandé de se déplacer immédiatement vers la rive.

Appliquez la règle du 30/30

Soyez vigilants et sachez REGARDER EN HAUT ET REGARDER AUTOUR.

Recherchez un abri approprié lorsque vous comptez 30 secondes ou moins entre l'éclair et le coup de tonnerre.

Demeurez à l'abri pour 30 minutes après le dernier coup de tonnerre.

ASSISTANCE MÉDICALE SUR LE SITE DE LA RÉGATE

Le site principal de la régates est situé à proximité de l'écluse n°5 près de la 6e Avenue (Chemin du Musée) à Lachine. C'est à cet endroit que nous aurons une équipe médicale (indiquée sur la photo ci-dessous). Il sera dans un kiosque facilement identifiable. L'équipe médicale doit être contactée pour toute urgence concernant un athlète, un bénévole ou un des membres du personnel. Si un transport par ambulance ou une assistance médicale supplémentaire sont nécessaires, cela sera coordonné par l'équipe médicale.

COLLISION / CHAVIREMENT

Le bateau de sécurité déterminera si le(s) rameur(s) est (sont) physiquement capable(s) de remonter sur son (leur) bateau. Dans ce cas-là, et ce jusqu'à ce que l'équipage soit autonome, il devra s'assurer de la circulation sécuritaire des bateaux les suivant.

Si le(s) rameur(s) ne peut(vent) remonter dans son (leur) bateau, les mesures suivantes devront être prises :

- Le personnel d'urgence ou le 911 sera appelé
- L'équipage sera assisté dans le bateau à moteur par ordre de priorité médicale

[Tapez ici] [Tapez ici] [Tapez ici]

- Les rameurs sans urgence médicale seront transportés vers le site de la régates.
- Les équipages ayant des problèmes médicaux seront transportés immédiatement au rendez-vous désigné selon les instructions du personnel médical.
- L'équipement superflu sera mis de côté si possible ou récupéré lorsque cela vous conviendra.

URGENCES RÉSULTANT D'UN INCENDIE OU D'AUTRES CATASTROPHES

La ville de Lachine dispose d'un service d'incendie entièrement fonctionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il est à notre disposition en cas d'urgence causée par une catastrophe naturelle, un incendie, une décharge électrique ou autres catastrophes de cette nature. Dans ce cas, le 911 devrait être appelé. Ils alerteront le service d'incendie de Lachine pour obtenir une assistance supplémentaire. Si le 911 a été contacté par quelqu'un d'autre que le président de la régates, l'officier de sécurité ou l'officier médical, la personne l'ayant contacté devra en informer immédiatement le président de la régates ou tout membre du comité organisateur.

ÉVACUATION DU SITE DE LA RÉGATE

En cas d'urgence nécessitant une évacuation, le site peut être évacué à l'ouest du quartier général de la régates, vers le bâtiment des écluses situé à 250 mètres de là.

LISTE DES CONTACTS D'URGENCE

Urgence : 911

Président de la régates : Richard Cabana: 514-833-0359

Équipe médicale de la régates : ASUR : 514-221-0111

Club d'aviron de Lachine : 514-639-0006